



14 AVRIL 2025

EUROPE INFO HEBDO



HUAWEI, PARI POLONAIS ET REACH

Bonne lecture!

Elise BERNARD,
Loïc DE L'EPINE
Edouard GAUDOT.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

CORRUPTION, PARLEMENT EUROPÉEN, ANTICOR A COR

Le Parlement européen fait encore malheureusement parler de lui comme théâtre de la corruption. Quand ce ne sont pas les partis nationaux qui abusent des fonds alloués à son fonctionnement (V. EIH 7.04.25), ce sont les ingérences extérieures accompagnées de financement douteux à destination des élus et assistants parlementaires qui font parler de l'institution. Deux ans après l'éclatement du "Qatargate" (V. EIH 15.12.22), une opération menée par la police belge découvre que les intérêts du géant technologique chinois Huawei ont été particulièrement - et illégalement - poussés.

- Consécutivement aux 21 perquisitions, ayant permis la saisie de matériel et documents, le juge d'instruction chargé du dossier "a demandé que des scellés soient posés sur des locaux du Parlement européen" explique la RTBF.
 - Des faits de blanchiment d'argent, de faux et d'usage de faux sont visés.
 - L'affaire mobilise au point de faire intervenir les forces portugaises et françaises, en plus des belges.
 - Rappelons que l'Union européenne n'a pas harmonisé ses règles en matière de droit pénal, malgré une évidente nécessité.
- En attendant, l'Union envisage de se doter d'un organe chargé des questions d'éthique.
 - Organe indépendant, il sera chargé d'établir des normes éthiques communes et d'accroître la transparence dans l'ensemble des institutions de l'UE.
 - Pour l'instant, chaque institution dispose de son propre cadre éthique.
 - Ainsi, le 15 mai 2024, Parlement et Commission votent en faveur de normes éthiques communes pour les institutions de l'UE
 - L'idée est de mettre en place un mécanisme permettant aux institutions de se coordonner et de procéder à des échanges de vues sur les questions d'éthique.
 - Cette coordination est envisagée entre le Parlement européen, le Conseil de l'UE, la Commission européenne, la Cour de justice de l'Union européenne, la Banque centrale européenne, la Cour des comptes européenne, le Comité économique et social européen, le Comité européen des régions.
 - La question de l'adhésion du Conseil européen reste encore en suspens, malgré l'impulsion d'A. Costa qui doit convaincre les représentants des Etats.
- L'entreprise Huawei se positionne en ce qui concerne le déploiement de réseaux de télécommunications, principalement ceux de 5e génération (5G).
 - Elle oeuvre donc auprès des représentants européens dans le but d'influencer les politiques et les processus de décision des instruments de l'Union.
 - Cependant, deux questions se posent selon les services de renseignement de Belgique :
 - Les démarches de lobbyistes d'Huawei pour la promotion des intérêts de l'entreprise débordent-elles du cadre légal ? C'est suffisamment le cas pour que des perquisitions soient ordonnées, à ce jour.
 - L'État chinois s'immisce-t-il à visage caché dans les affaires de l'Union en tirant les ficelles derrière les tentatives d'influence de l'entreprise technologique ?

EUROPE GÉOPOLITIQUE

POLOGNE, SÉCURITÉ, DÉFENSE, **MARIE WALEWSKA**

Longtemps perçue comme une puissance périphérique au sein du système européen de sécurité, la Pologne s'est imposée, depuis 2022, comme un acteur central de l'architecture euro-atlantique. Cette montée en puissance marque l'aboutissement d'une trajectoire entamée dès la fin de la guerre froide, lorsque la Pologne, tournée vers l'Ouest, a intégré l'OTAN (1997) puis l'Union européenne (2004).

- En rupture avec la tendance européenne à la rationalisation des forces, elle vise désormais à bâtir la première armée de Terre du continent d'ici 2035, dans une logique de dissuasion conventionnelle face à Moscou.
 - Appuyée sur un consensus politique transversal qui englobe même la gauche, cette stratégie renforce la crédibilité militaire de la Pologne et en fait une puissance structurante du flanc Est de l'Alliance.
 - Ceci, malgré une polarisation très forte (EIH 22/10/23).
 - Comme l'explique à Amélie Poinssot de Médiapart le ministre des affaires étrangères polonais, son pays "est déjà une cible pour la Russie".
 - Mais le pays, très atlantiste, pourra-t-il encore compter sur l'ami américain ?
 - C'est incertain. Qui voudrait mourir pour le corridor de Suwalki?
 - Sous l'impulsion du Premier ministre Donald Tusk, revenu au pouvoir fin 2023 (V. EIH 22.20.23), Varsovie a ainsi fait de la sécurité une priorité absolue.
 - En 2025, la Pologne a porté son budget de défense à 4,1 % de son PIB.
 - Un record parmi les pays de l'UE et même de l'OTAN, devançant ainsi les Etats-Unis.
 - Ce réarmement traduit un consensus national forgé dans une mémoire historique douloureuse, nourrie par les agressions venues de l'Est.
 - Comme le rappelle l'ancien diplomate Pierre Buhler dans *Pologne, histoire d'une ambition*, le pays a toujours cultivé une conscience importante de sa vulnérabilité géopolitique,
 - développant alors une identité de rempart face aux menaces extérieures, depuis les invasions mongoles du XIII^{ème} siècle jusqu'à celles de l'armée rouge.
 - Aujourd'hui, la Pologne est devenue une pièce maîtresse du dispositif stratégique européen, avec laquelle les pays de l'Ouest – historiquement les puissances dominantes – doivent composer. Ce réarmement sans précédent se double d'investissements massifs :
 - 155 milliards d'euros sont prévus pour moderniser les infrastructures stratégiques, renforcer les capacités militaires, sécuriser la frontière orientale.
 - C'est en particulier le cas avec le projet "East Shield", un bouclier de haute technologie face à la Biélorussie.
 - L'objectif est de hisser l'économie polonaise au même rang que ses partenaires d'Europe de l'Ouest.
 - L'ambition polonaise dépasse la seule défense nationale.
 - A la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne depuis janvier 2025, la Pologne porte une vision affirmée d'une Europe plus souveraine et capable de se protéger sans dépendre exclusivement des États-Unis (EIH 16/12/24).
 - Donald Tusk plaide pour un réarmement européen coordonné, appuyé notamment sur un endettement commun, à l'image du plan de relance post-covid.
 - La Pologne s'est alors aussi rapprochée d'Airbus et participe à plusieurs initiatives industrielles européennes, tout en veillant à la localisation des productions sur son sol.
- Tout ceci explique largement la volonté de la France d'orchestrer un rapprochement militaire avec la Pologne, passant notamment par la constitution d'un nouveau traité de coopération.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

NORVÈGE,

PRIX NEUBEL

Après l'Islande, qui s'interroge à nouveau sur ses liens avec l'UE ([EIH 17/3/25](#)), l'une des conséquences des menaces de Donald Trump en matière de sécurité et de tarifs douaniers est que la Norvège débat à nouveau de son adhésion à l'UE. Le gouvernement norvégien s'est effondré en janvier à la suite d'un différend sur les paquets énergétiques de l'UE et il faut s'attendre maintenant à ce que l'adhésion complète à l'UE soit un thème dominant de la campagne précédant les nouvelles élections de septembre.

- Un sondage récent fait état d'un soutien historique sans précédent à l'UE dans un Etat qui a pourtant par deux fois (1973 et 1995) refusé de rejoindre l'UE, tout en bénéficiant d'accord particulier qui l'incluent dans le marché unique et l'espace Schengen.
 - Dans une opinion publique très méfiante depuis la crise de l'euro en 2008, les sondages indiquaient que 80 % des Norvégiens étaient opposés à une adhésion pleine et entière à l'UE.
 - Certes, les 35% de 2025 ne font pas une majorité, mais c'est le signe que les temps ont changé et que l'UE n'est plus considérée comme un simple marché.
 - Elle a été incluse d'office comme Etat tiers au programme SAFE (V. [EIH 31.03.25](#)) - une évidence.
 - La Norvège a déjà accès au marché unique en vertu de l'accord sur l'Espace économique européen.
 - Plus de 90 % des textes européens s'appliquent en Norvège, mais le pays protège son agriculture et sa pêche par des droits de douane.
 - Les droits de douane imposés par Trump entretiennent le débat en faisant valoir qu'une union plus large pourrait obtenir de meilleurs résultats face aux États-Unis.
 - Une situation qui renforce les liens avec l'UE, note Euractiv.
- Mais surtout, la Norvège a aussi une frontière avec la Russie.
 - Elle est membre fondateur de l'OTAN et les préoccupations croissantes en matière de sécurité pourraient bien renforcer le désir d'adhérer pleinement à l'UE.
 - Pour finalement suivre ainsi la voie, dans le sens inverse, des voisins suédois et finlandais (UE 1995, OTAN 2023/24).
 - Dans une excellente série norvégienne de fiction, "Okkupert" le pays se retrouve donc "occupé" par la Russie, pour ses ressources gazières, sous l'oeil complaisant de l'UE et de son Commissaire à l'Energie (fort corrompu).
 - Cette image négative pourrait bien céder la place à une vision plus réaliste de l'intérêt d'appartenir à un bloc solidaire.

GREEN DEAL

REACH, RÉGLEMENTATION, **REACHY RICH**

Date très attendue, le 3 avril 2025, la Commission a livré les grandes orientations de la révision du règlement REACH, qui devrait avoir lieu vers la fin de l'année 2025 (EIH 28/7/24). Dans le débat sur la compétitivité européenne (EIH 16/9/24), le sort de ce texte qui régit l'industrie chimique sur le territoire européen est scruté aussi bien par les scientifiques, ou les écologistes (très préoccupés par les PFAS - EIH 31/3/25) que par les industriels - et par les partenaires de l'UE, particulièrement affectés par les politiques environnementales de l'UE, comme le souligne l'agacement américain sur le sujet.

- Dans une analyse au fond, Laura Mercier pour Contexte revient plus en détail sur le contenu de la communication de la Commission et sur les évolutions qu'on peut y déceler depuis les dernières communications.
 - On observe ainsi que si les objectifs phares définis en 2020 - modernisation, simplification et meilleure protection face aux substances chimiques - restent d'actualité, plusieurs éléments montrent une inflexion ou un flou croissant.
 - Cinq évolutions notables ressortent :
 - sur l'inclusion des polymères, la Commission se montre très évasive, contrastant avec son ancienne position; concernant l'effet cocktail (risques liés aux mélanges de substances), le « facteur d'évaluation des mélanges » n'est apparemment plus défendu avec la même vigueur.
 - À l'inverse, le processus d'évaluation des substances progresse, avec la confirmation d'un mécanisme de retrait en cas de non-conformité.
 - Sur les mesures de contrôle, la Commission propose de fusionner les procédures de restriction et d'autorisation via un rôle élargi de la « liste candidate », et de recourir davantage aux analyses préalables (RMOA).
 - Enfin, la question du respect des règles reste en suspens.
- Une proposition qui pour autant fait bondir l'industrie chimique européenne, dont les représentants (le CEFIC) ont fait part de leur "choc"
 - Ils considèrent que la simplification promise n'en est pas une.
 - Ils proposent dans un plan en 10 points, de réduire les charges administratives et renforcer la prévisibilité réglementaire.
 - En somme, la révision de REACH avance mais certaines ambitions initiales sont édulcorées.
 - L'industrie redoute une surcharge administrative, tandis que des ONG craignent un recul sur la protection de la santé et de l'environnement.
 - Les arbitrages finaux dépendront de décisions politiques à venir.

GREEN DEAL

ENERGIE, TAXONOMIE, ETS, ***ETS ETERA***

Après 20 ans de mise en œuvre, les résultats du marché carbone européen sont probants. La Commission a annoncé une réduction de moitié des émissions dans les secteurs couverts par le système ETS européen.

- Le système ETS (SEQE) est le marché carbone européen.
 - Un pionnier en la matière depuis sa création en 2005, car s'il n'est pas exactement le premier, il est le plus ambitieux et le plus important des marchés carbone dans le monde.
 - Ce système obligatoire d'échange de droits d'émission de carbone couvre plusieurs secteurs dans les États membres de l'UE et fixe des limites juridiquement contraignantes aux émissions de gaz à effet de serre.
 - Même s'il ne couvre qu'environ 40 % des émissions totales de l'UE, principalement dans les secteurs de l'électricité, de l'industrie et de l'aviation intra-UE, sa création a marqué une étape importante dans la politique climatique européenne et mondiale.
 - Il s'agissait d'un mécanisme à grande échelle, axé sur le marché, visant à réduire les émissions conformément aux accords internationaux sur le climat, tels que le protocole de Kyoto.
- En 2027, consécutivement au Green Deal, la législation prévoit d'étendre la tarification du carbone aux autres domaines comme le transport routier, l'agriculture et le bâtiment (ETS2), mais c'est une mise en œuvre qui sera complexe.
 - Les limites et problèmes de l'ETS sont nombreux. Il y a d'abord les "fuites de carbone", quand les entreprises exposées à la concurrence internationale sont tentées de délocaliser leur production vers des pays avec des politiques climatiques moins strictes pour éviter les coûts du carbone.
 - C'est la raison entre autres pour laquelle l'UE a mis en place un "mécanisme d'ajustement carbone aux frontières" (CBAM - EIH 17/12/23).
 - Il y a aussi les risques d'abus, de greenwashing, ou les attitudes non-coopératives des États qui ont historiquement distribué généreusement des quotas gratuits pour préserver leur compétitivité nationale.
 - Une disposition progressivement éliminée, dont la fin est prévue pour 2034.
- Depuis le grand mouvement social des Gilets Jaunes en France (2018-2019), c'est le coût social et le renforcement des inégalités qui menace le plus la mise en œuvre de l'extension du système ETS aux particuliers (ETS2).
 - La hausse des prix du carbone peut augmenter les coûts de l'énergie et des transports, affectant davantage les ménages à faible revenu.
 - Le Fonds social pour le climat (lié à l'ETS2) est censé atténuer ces effets, mais son efficacité reste à démontrer (voir cette analyse par l'institut Jacques Delors).